

## Avis et recommandations

Les compétences communes au diplôme de master

## **Avis et recommandations sur les compétences communes au diplôme de master**

Dans le cadre de la déclinaison des diplômes en compétences, les membres du comité de suivi de master ont défini un socle de compétences commun à tout diplômé de master, en se référant, entre autres, à l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master, et à différents documents relatifs aux descripteurs de Dublin.

- Conduire dans un champ disciplinaire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires.
- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation et diffusion) pouvant mobiliser des connaissances pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, et en assumer la responsabilité.
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche.
- Communiquer par oral et par écrit de façon claire et non ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non spécialistes.